

Organisme chef de file : EPLEFPA DE FONTAINES SUD-BOURGOGNE

Inter' ACTIONS :

la coopération entre « grandes cultures » et « élevages » au service de l'agroécologie en Bourgogne Franche Comté.

Chef de projet : Jérôme BERTHOLON.

Partenaires : EPLEFPA de La Barotte

EPLEFPA de Nevers Cosne Plagny

EPLEFPA De Vesoul

Objectifs

Objectif 1 : Enseigner l'agroécologie auprès de nos apprenants, en démontrant tout l'intérêt de la coopération entre élevages et grandes cultures au niveau d'un territoire.

Objectif 2 : Développer des relations entre les exploitations d'EPLEFPA et les exploitations voisines, permettant de renforcer notre transition vers l'agroécologie.

Objectif 3 : Créer une dynamique entre exploitations d'élevage et exploitations céréalières au niveau de notre territoire, afin de favoriser des échanges qui assureront une meilleure valorisation des ressources et contribueront à envisager des techniques permettant de « produire autrement ».

Les actions

Action 1 : mettre en place des actions de coopérations entre nos exploitations d'établissements d'enseignement agricole et des exploitations céréalières.

Deux thèmes ont été retenus :

- Pâturage d'inter-cultures chez des céréaliers par des ovins d'une exploitation de lycée agricole ;
- Production de fourrages riches en protéines par un céréalier, qui cherche à diversifier son assolement, et valorisation par un troupeau de l'exploitation de lycée agricole.

Action 2 : Identification des potentialités de coopération entre éleveurs et céréaliers, sur les territoires proches des quatre établissements.

Des enquêtes seront réalisées dans les territoires proches des établissements afin :

- d'identifier les potentialités de développement de telles coopérations,
- d'évaluer les attentes des deux parties,
- de mettre en avant les freins et les facteurs favorables.

Action 3 : Expertiser et formaliser des exemples de coopérations potentielles entre céréaliers et éleveurs

Suite au travail d'enquêtes et partir des outils existants, cette action permettra :

- de proposer un mode d'organisation qui vise à lever les freins et faciliter ce type coopération,
- de définir une forme de contractualisation qui assure leur pérennité.

Résultats et valorisation attendus

Les résultats et impacts attendus sont à destination de différents publics.

- Pour les apprenants :
 - Démontrer, par l'exemple, l'intérêt de ce type de coopération à la fois sur le plan technique, économique, environnemental et sociétal.
 - Sensibiliser à l'ensemble des interactions engendrées par ces coopérations, pour différents niveaux de formation (en fonction des activités proposées).

- Pour les enseignants :
 - Créer des situations pédagogiques qui contribuent à l'enseignement de l'agroécologie : vidéo, observations de terrain, échanges avec des professionnels.
 - Mettre en œuvre une démarche de projets, sur la thématique de l'agroécologie, en utilisant des outils existants (jeux sérieux, guide juridique).

- Pour les exploitations agricoles des établissements :
 - Favoriser les interactions entre élevage et grandes cultures, au-delà des ateliers de l'exploitation.
 - Renforcer le rôle démonstratif de nos exploitations auprès de leur environnement professionnel.

- Pour les exploitants agricoles :
 - Apporter un accompagnement à la mise en œuvre de ce type de coopération,
 - Contribuer à la diffusion de pratiques favorisant la transition agroécologique des exploitations.